



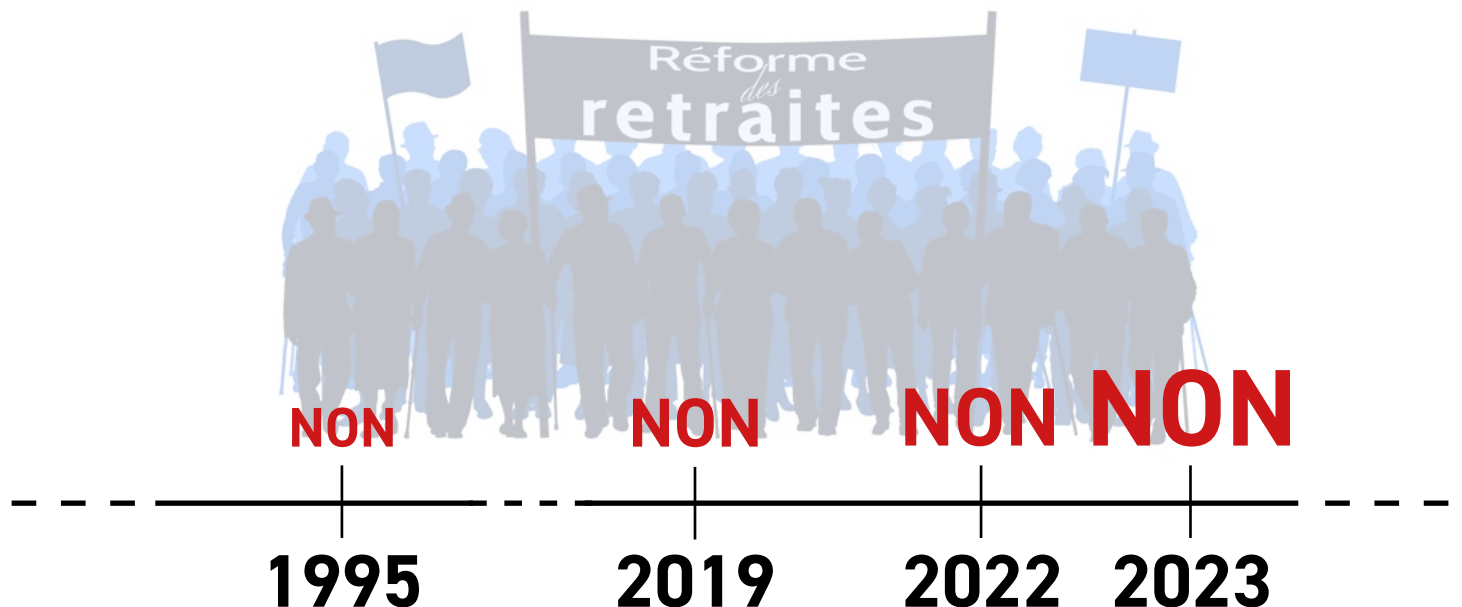
REMISE EN CAUSE DES CONDITIONS DE RETRAITE

***Pour FO c'est non depuis 1995,
c'était non en 2019,
c'est non en 2022.
Ce sera non en 2023.***

Dans la continuité du secrétaire général de la Confédération FO qui affirme « *si pour le Président de la République, la réforme des retraites est la mère des réformes, pour FO ce sera la mère de bataille* », la fédération FO de l'Énergie tient à réaffirmer son opposition aux réformes des retraites. « Aux », parce que pour FO aucune ambiguïté.

Qu'il s'agisse de l'abandon du régime de retraite par répartition, de l'instauration d'un régime par points, de l'allongement de la durée de cotisation, du report de l'âge de départ à la retraite, du durcissement du système de décote, de la suppression des régimes spéciaux, dont celui des Industries Électriques et Gazières, la détermination de FO est toujours la même.

La fédération FO de l'Énergie met en garde les pouvoirs publics et tous celles et ceux qui voudraient cacher leurs échecs sociaux, économiques, sanitaires, en poursuivant sur la voie de la remise en cause du contrat républicain qu'incarne la protection sociale collective, dont les régimes de retraite.



Contact presse

Alain ANDRE

Secrétaire général FO Énergie et Mines

Tel. : 01 44 16 86 22

Email : secretariat.general@fnem-fo.org

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org